TRANSPORTS SCOLAIRE - LUNDI 22 JUIN 2020

publié le 19/06/2020

A l'attention des parents d'élèves,

Je vous transmets une information qui vient de nous parvenir concernant les transports scolaires :

"*les collectivités territoriales responsables de l'organisation du transport scolaire sont toujours en attente du décret entérinant un nouvel assouplissement des règles de distanciation à bord des bus et autocars. Ce décret est attendu pour lundi prochain.*

Dans l'immédiat, les textes réglementaires en vigueur continuent d'imposer la neutralisation d'un siège sur deux dans nos véhicules.

Malgré la mobilisation de tous les moyens du réseau et le prépositionnent des véhicules de réserve à des endroits stratégiques du territoire de l'agglomération, nous sommes pas en mesure de vous garantir avec certitude, que la totalité des collégiens pourra effectivement être transportée à l'heure prévue. Des retards ne peuvent être totalement exclus."

Par conséquent, il est important que vous accompagnez votre enfant jusqu'à l'arrêt du bus lundi pour être certain qu'il est pris le bus ou pour l'accompagner jusqu'au collège s'il ne peut être pris en charge par le transporteur.

Bien cordialement
La Direction

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.